

AIS Révision de la médication en CHSLD et SAD Grille d'AUTO ÉVALUATION et de RÉTROACTION: infirmière

Nom de la ou du stagiaire : _____

Date : _____

L'échelle d'évaluation est la suivante :

- 1 = comportement à éviter (noter les comportements à éviter pour fin de discussion)
- 2 = comportement à développer (noter les comportements à améliorer pour fin de discussion)
- 3 = comportement maîtrisé à conserver et à répéter

1- ÉTABLIR LA COMMUNICATION

L'infirmière recueille et partage les informations pertinentes et son analyse concernant l'administration des médicaments avec l'usager et les autres intervenants :

- Explore et documente les connaissances et les savoirs expérientiels de l'usager en matière de prise de médicaments. Connait l'usager et son parcours, ses choix, volontés et capacités concernant l'utilisation de ses médicaments.

1 2 3

-Démontre des aptitudes à expliquer en rencontre d'équipe et à documenter au dossier de l'usager les spécificités d'administration des médicaments en tenant compte des volontés et des capacités de l'usager.

1 2 3

2- EFFECTUER UNE RÉVISION DE LA MÉDICATION EN PARTENARIAT ET EN COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

- S'assure qu'une directive est élaborée au PTI dans un laps de temps adéquat avant la rencontre de révision de la médication.

1 2 3

- Révise la prise des médicaments réguliers et au besoin (PRN) et le contexte de leur utilisation, complète les grilles d'observation de comportement et d'autres symptômes, consulte et partage avec les autres intervenants les notes infirmières au dossier et les rapports sur les chutes et autres incidents secondaires à la médication.

1 2 3

- Travaille en partenariat avec l'usager et ses proches afin qu'ils contribuent de façon active à la révision systématique des médicaments et à la mise en œuvre du plan d'action, dans le respect de leurs désirs et projets de vie, en leur offrant le soutien et les outils nécessaires.

1 2 3

3- APPLIQUER UN PLAN D'INTERVENTION

- Assure la surveillance de l'évolution de l'état du patient par le plan de travail et le PTI, documente au dossier médical et communique ses observations à l'équipe de soins.

1 2 3

- Soutien l'utilisation par l'usager des outils de suivi lors de modifications de médicaments lorsqu'il est directement impliqué et en assure la compréhension.

1 2 3

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

